



Séminaire conjoint STI2D / Langue vivante

L'enseignement technologique
en langue vivante 1

Textes de référence

- ❑ Bulletin officiel spécial n°3 du 17 mars 2011
Langues vivantes 1 et 2 du cycle terminal des
séries STI2D, STL et STD2A
- ❑ Bulletin officiel n°12 du 22 mars 2012 épreuves
relatives aux enseignements technologique et à
l'épreuve technologique en langue vivante 1 en
série STI2D



Préambule

L'enseignement technologique en langue vivante 1 est pris en charge conjointement par deux enseignants :

- **un enseignant d'une discipline technologique** (un enseignant de physique-chimie pour la spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire de la série STL ; un professeur des enseignements technologiques pour les séries STD2A, STI2D et la spécialité biotechnologies de la série STL)
- **et un enseignant de langues vivantes.**

Bulletin officiel spécial n°3 du 17 mars 2011

Bulletin officiel spécial n°3 du 17 mars 2011

	Matériaux et structures		Energie et environnement	Systèmes d'information et numérique
	Innovation technologique et éco-conception	Architecture et construction		
Mythes et héros	- Le mythe du créateur : l'évolution des outils de création, la créativité	- Le héros bâtisseur : l'évolution des outils de création	- Le mythe de la fin du monde	- L'homme et la machine
Espaces et échanges	- L'empreinte écologique - Le monde virtuel	- L'habitat et les voies de communication	- Le cycle énergétique	- Le village planétaire : partage d'information, communication en temps réel
Lieux et formes de pouvoir	- La propriété intellectuelle - L'organisation industrielle émergente	- Urbanisme et aménagement du territoire - Le défi dans la verticalité	- La bataille de l'autonomie énergétique	- Pôles et monopoles numériques (contrôle numérique)
L'idée de progrès	- Les matériaux innovants - L'hypersystème	- Les matériaux innovants - Le mieux-vivre	- Les défis collectifs - L'efficacité énergétique - L'usage raisonné de l'énergie	- L'intelligence artificielle au service de l'homme - Les systèmes « expert »



L'évaluation au BAC

BOEN n°12 du 22 mars 2012 (page 35)

Rappel du règlement d'examen

Epreuve orale, évaluée en cours d'année.

Seuls sont pris en compte pour l'examen du baccalauréat les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20. Ces points sont multipliés par deux.



Objectif de l'épreuve

L'épreuve porte sur les compétences de communication en langue vivante 1 dans le contexte de la réalisation du projet technologique.

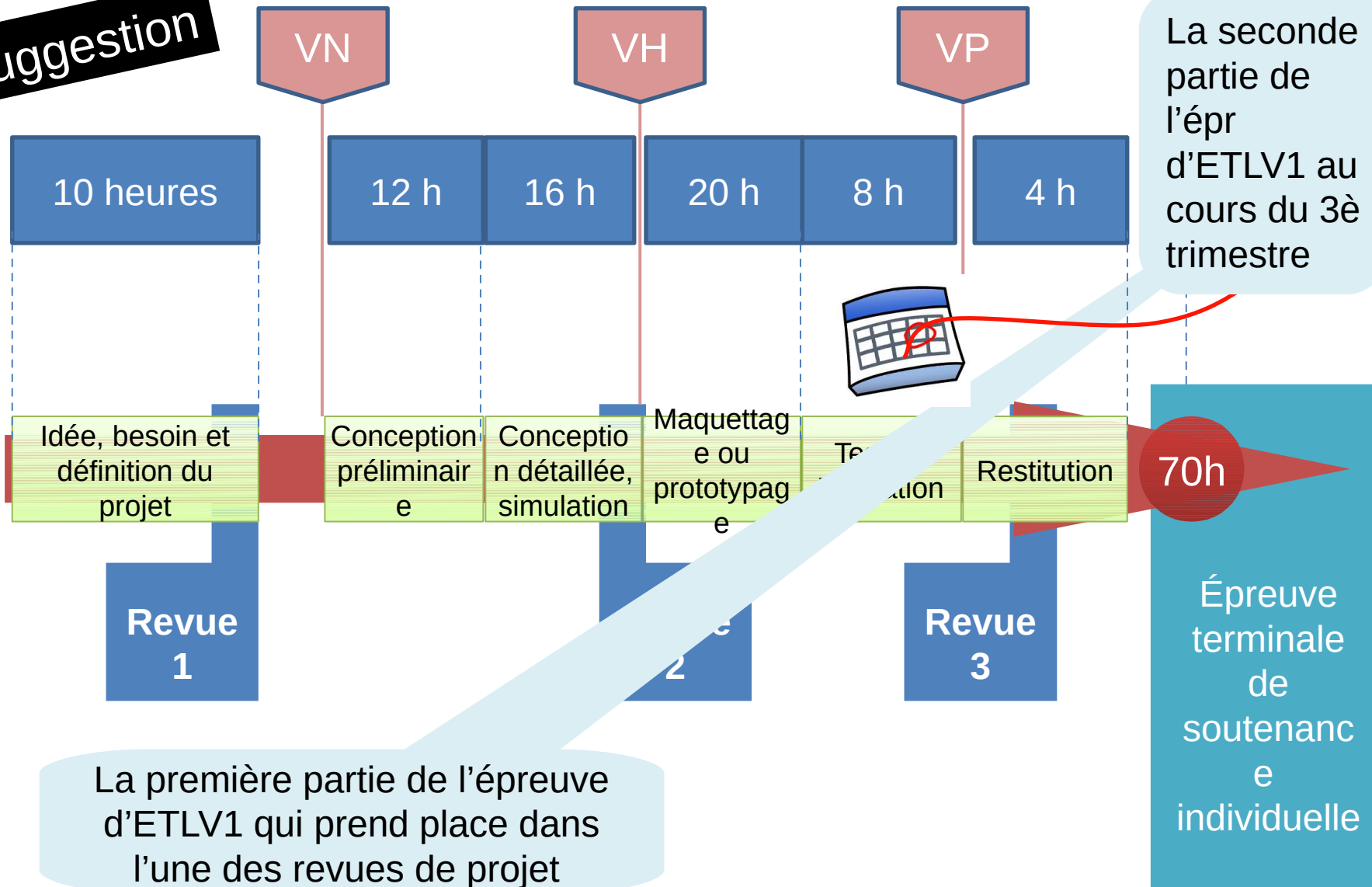
Elle permet d'évaluer les capacités du candidat à présenter en langue vivante 1 différents problèmes techniques auxquels il a été confronté au cours du déroulement du projet et à expliquer en langue vivante 1 les choix effectués.

Cette épreuve comporte deux parties :

- la **première partie** de l'épreuve d'ETLV1 qui prend place **dans l'une des revues de projet** déjà prévues par l'épreuve de projet. Une fois dans l'année, les compétences de communication du candidat en LV1 sont évaluées dans ce contexte de la conduite de projet.
- La **seconde partie** de l'épreuve est une présentation en LV1 du projet à partir d'un dossier de 5 pages au maximum. Cette

Suggestion de planification du PT

Suggestion



Structure de l'épreuve

1ère partie :

Présentation orale en langue vivante 1 de la conduite de projet

Une fois dans l'année, les compétences de communication du candidat en langue vivante 1 sont évaluées dans le contexte de la conduite du projet.

Cette partie est notée sur **10 points**.

L'évaluation est **individuelle**.

Structure de l'épreuve

2ème partie :

Présentation orale en langue vivante 1 du projet

Cette partie est notée sur **10 points**.

Elle est **organisée par le chef d'établissement au cours du troisième trimestre**.

En vue de la présentation orale en langue vivante 1, le candidat élabore un dossier technique numérique, en langue vivante 1. Ce dossier peut prendre différentes formes de présentation et comporte 1 à 5 pages, en fonction de la forme retenue : carte heuristique, diaporama, site internet, etc. **Ce dossier est un support de présentation, il n'est pas évalué.**

La présentation débute par un exposé du candidat, qui dispose d'une durée maximale de 5 minutes. Elle est suivie d'un entretien en langue vivante 1 avec les examinateurs. L'ensemble de l'épreuve a une **durée de 10 minutes**.

Notation de l'épreuve

Les enseignants de langue vivante 1 et de technologie participant au suivi du projet évaluent le candidat.

A cette fin, ils établissent pour chaque candidat, deux fiches d'évaluation, une pour chaque partie de l'épreuve, selon les modèles publiés par le ministère chargé de l'éducation nationale. Ces fiches d'évaluation ont le statut de copies d'examen.

L'épreuve est notée sur 20 points.

.

Langue de l'évaluation

Cette épreuve est évaluée dans la langue de l'enseignement de technologie en langue vivante 1 dispensé en classe terminale. En effet, pour cette épreuve, le candidat ne peut pas choisir une autre langue au moment de l'inscription à l'examen.

Un candidat peut donc subir les épreuves de langue vivante 1 et de technologie en langue vivante 1 dans deux langues distinctes.

Un document ressource disponible

<http://eduscol.education.fr>

- aider les enseignants à s'engager dans une démarche de coopération bidisciplinaire
- ouvrir de nouvelles perspectives permettant d'enrichir leurs enseignements réciproques
- définir ce qu'est l'enseignement conjoint
- faire des recommandations pour la construction d'un parcours pédagogique de co-enseignement
- positionner la technologie dans la culture de la langue étrangère enseignée



***Les actes du séminaire national du 16 mai 2012 sont en ligne à
l'adresse suivante :***

<http://rnr.ens-cachan.fr>